



**COMMISSION SPORTIVE JEUNES DU DISTRICT
(CSJD)**

**Configuration « Compétitions »
Réunions des 11 et 12 Janvier 2023
Procès-verbal N° 19 du 31 Janvier 2023**

| | |
|----------------------|--|
| Président CSJD | Roland MEHN |
| Vice-Présidents CSJD | M. André BOHN M. Jean-Pierre WAGNER |
| Présents : | Mmes. Sandrine Koenig, Anne Schaffhauser, Scheuer Magalie Bahloul Delphine, Huguette Ueberschlag MM.Thierry Ontani, Michel Dallet, Léonor Cochin, Renaud Mantel, El Atyaoui Fouad, Jacqui Jellimann, René Ludwig, Martinez José Martini Guy, Zimmerlin Franck, Marc Gass |



Engagements SAISON 2022/2023 Printemps– District d'Alsace de Football

Les engagements sont clos sur Footclubs depuis le 14/01/2023

04/02/23 : date prévisionnelle d'envoi des calendriers provisoires aux clubs

14/02/23 : date prévisionnelle de retour des calendriers modifiés des clubs au District.

18/02/23 : date prévisionnelle d'envoi des calendriers définitifs aux clubs

Souhaits des clubs pour la saison 2022/2023

- Toutes les demandes des clubs sont enregistrés et examinés par la CSJD
- **Pas de réponses individuelles.**
- Les souhaits spécifiques et les demandes d'alternances seront satisfaits dans la mesure du possible.
- La CSJD ne dérogera pas aux règlements en vigueur.
- Catégories **U18 – U15 – U13**, la CSJD ne peut engager des équipes au niveau souhaité par les clubs.
Toute nouvelle équipe est engagée ou réengagée au dernier niveau de la compétition :
U18 en D3 Printemps– U15 en D3 Printemps et U13 en D3 Printemps ou D4

CHAMPIONNATS Phase Retour & Printemps

Consultez régulièrement vos rencontres sur le site du District Alsace



Modifications Calendriers: Jeunes

U18D1 Gr B

Brunstatt F.C. 1 - #E.H.B. 2016 1

Mulhouse Real Asptt 1 - Sundgau Foot Oltin. 1

Sundgau Foot Oltin. 1 - Sundhoffen A.S. 1

du 10.12 au 25.02 à 14H30

du 18.02 au 08.04 à 14H30

du 10.12 au 01.05 à 14H30

U18 D2 Gr A

Alliance Trèfle/Doss1 – Weyersheim SS 1 du 10.12 au 01.05.23 à 16h00
Weyersheim SS 1 – Sarre Union US 1 du 03.12 au 08.04.23 à 16h00

U18 D2 Gr B

Nordhouse/Ehindin 1 – Lingolsheim FC 1 du 10.12 au 04.03.23 à 15h00
Nordhouse/Ehindin 1 – Niedernai/Elandsberg du 30.11 au 08.04.23 à 16h00
Grpt Kilbs/Bischoffs 1 – Strg Robertsau ASL 1 du 03.12 au 08.04.23 à 17h00
Strg Inter Meinau 1 – Nordhouse/Ehindin 1 du 03.12 au 01.05.23 à 16h00

U18D2 Gr C

Wittenheim A.S.T.R. 1 - Ribeuwillé A.S. 1 du 09.12 au 25.02 à 14H30

U18D2 Gr D

Baldersheim F.C. 1 - Mulhouse Azzurri 1 du 10.12 au 01.05 à 14H30
Reiningue Ejmr 1 - Ejht Bitschwiller 1 du 10.12 au 01.05 à 14H30
Mulhouse Coteaux A.S 1 - Mulhouse Azzurri 1 du 17.12 au 10.04 à 14H30
Alsasud Hésingue 1 - Richwiller F.C.R.S. 1 du 10.12 au 08.04 à 14H30
Brunstatt F.C. 2 - Durlinsdorf A.S. 1 du 10.12 au 08.04 à 14H30
Aspach Le Haut A.S. 1 - Ejps Kappelen 1 du 10.12 au 10.04 à 14H30
Reiningue Ejmr 1 - Durlinsdorf A.S. 1 du 17.12 au 08.05 à 14H30

U15 D1 Gr A

Kometrib/Imbsheim 1 – Achenheim/Ebruche 1 du 10.12 au 08.04.23 à 16h00
Kometrib/Imbsheim 1 – Grpt Kilbs/Bischoffs 1 du 03.12 au 25.02.23 à 15h00

U15 D2 Gr A

Brumath SS 1 – Sarre Union US 1 du 03.12 au 04.03.23 à 15h00
Alliance Trèfle/Wald 1 – Hœnheim SR 1 du 03.12 au 25.02.23 à 15h00

U15 D2 Gr B

Niedernai/Elandsberg 1– Strg Neudorf AS 1 du 03.12 au 25.02.23 à 15h00



MENTION D'APPEL

Commission Sportive de District :

– Procédure d'appel

« - **Pour les dossiers règlementaires** : susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District (secretariat@lafa.fff.fr) dans un délai de 7* jours à compter du lendemain de leur notification, selon les dispositions et les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la FFF et à l'article 69 des Règlements du District Alsace.

** Le délai d'appel peut être réduit selon les dispositions propres d'une compétition concernée, ou si la décision contestée porte sur l'un des cas mentionnés à l'article 69 des Règlements du District Alsace, à l'exception des décisions à caractère disciplinaire.*

Les décisions de la Commission Sportive des Jeunes du District Alsace sont susceptibles d'appel dans les conditions de forme et de délai prévus à l'article 69 des Règlements de District, devant la Commission d'Appel de District.

Le Président,
Roland MEHN

Le Secrétaire Général,
Jean-Pierre WAGNER